

# Bandol B.

Crédits photographique : « Jean Titus, Liza Chaoulli, David Picard, Raphaël Poirier, Clap Productions »

Photographie issue de  
l'exposition «Graine de sable»  
sur le quai de Gaulle

**CADRE DE VIE**  
Les préparatifs de l'été

**PROJETS URBAINS**  
Le futur parc Deferrari,  
un nouveau souffle paysager en bord de mer



<b>3</b>	<b>ÉDITO</b>
<b>4 à 6</b>	<b>RETOUR EN IMAGES</b>
<b>7</b>	<b>VIE PRATIQUE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Cérémonie des nouveaux habitants</li><li>• Repas pour les personnes âgées</li><li>• Lancement de la saison culturelle</li><li>• Horaires d'extinction de l'éclairage public</li><li>• Vigilance en cas de fortes chaleurs</li></ul>
<b>8/9</b>	<b>CADRE DE VIE</b> Propreté et respect de l'espace public : Bandol se mobilise contre les incivilités
<b>10/11</b>	<b>CADRE DE VIE</b> Les préparatifs de l'été
<b>12/14</b>	<b>URBANISME</b> Comprendre les enjeux du nouveau PLU
<b>15</b>	<b>TRAVAUX</b> Les travaux préparent déjà la rentrée
<b>16/17</b>	<b>GRANDS PROJETS</b> Le futur parc Deferrari, un nouveau souffle paysager en bord de mer
<b>18/19</b>	<b>TRAVAUX</b> Point d'avancement sur les travaux
<b>20</b>	<b>CULTURE</b> Ron Dyens, un producteur bandolais « oscarisé » en 2025 !
<b>21</b>	<b>ÉTAT CIVIL</b> <b>BIENVENUE AUX PROFESSIONNELS</b>
<b>22/23</b>	<b>EXPRESSION POLITIQUE</b>

# Bandol, l'été en scène, l'avenir en esquisse

Concerts sur les terrasses, soirées DJ, festival "Si on Chantait", marché nocturne, bal du 14 juillet, concert "rock légendaire" pour l'anniversaire de la libération, feux d'artifice... Tout l'été, Bandol devient une scène à ciel ouvert et vous invite à vibrer ensemble au rythme d'une saison pleine d'émotions et de rencontres.

Derrière cette effervescence estivale, Bandol pense aussi à demain. Dans un contexte national tendu, notre ville va bien, attire, et avance sereinement, portée par une dynamique ambitieuse et des investissements sans précédent.

La table ronde Objectif Bandol 2030, organisée le 16 mai dernier, a illustré cette belle dynamique : un échange riche et constructif entre investisseurs privés, acteurs publics et entrepreneurs locaux, tous portés par une vision commune - préserver l'âme de Bandol tout en développant une station touristique durable, équilibrée, tournée vers l'avenir.

Le 23 mai, l'adoption du nouveau Plan Local d'Urbanisme a posé les bases de ce développement maîtrisé, les règles d'urbanisation pour les 10 ou 15 ans à venir :

- seulement 3 % du territoire communal seront densifiables,
- 87 % des zones constructibles verront leurs capacités réduites,
- et plus de la moitié du territoire est désormais protégée en zones naturelles ou agricoles.

C'est une avancée majeure pour préserver notre environnement et garantir la qualité de vie des Bandolais.

Autre étape forte, la pose en juin de la première pierre du futur complexe des Grands Ponts. Ce projet améliorera l'offre sportive et associative destinée aux

Bandolais, tout en transformant durablement le quartier du Val d'Aran et ce jusqu'au littoral. En effet, le transfert du stade actuel libérera un foncier exceptionnel permettant la création d'un grand parc paysager, accessible toute l'année et tourné vers la mer. Un pôle nautique viendra compléter cet ensemble côté port, renforçant l'attractivité et la qualité de vie à Bandol.

Toujours au Val d'Aran, le futur centre de santé progresse : les études sont achevées, la démolition terminée, et la construction de ce nouveau centre débutera en septembre. Il s'agit d'une réponse concrète à un meilleur accès aux soins pour tous devant la pénurie de médecins qui va en s'aggravant.

À l'école Octave Maurel, des panneaux photovoltaïques sont en cours d'installation : un pas de plus vers la transition énergétique, l'amélioration de nos bâtiments communaux.

Sur le littoral, les plages Eden Roc et Barry sont de nouveau ouvertes à la baignade, grâce à un travail de fond mené avec la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume qui a la charge des réseaux de notre commune (eau, pluvial, assainissement).

Et parce que Bandol se vit aussi à travers vos yeux, je vous invite à participer au concours photo « Bandol vu par vous ». Partagez vos regards, vos émotions, vos instants... Bandol, c'est ce que chacun y voit, y vit, y aime. Car Bandol, c'est nous tous !

Très bel été à vous.

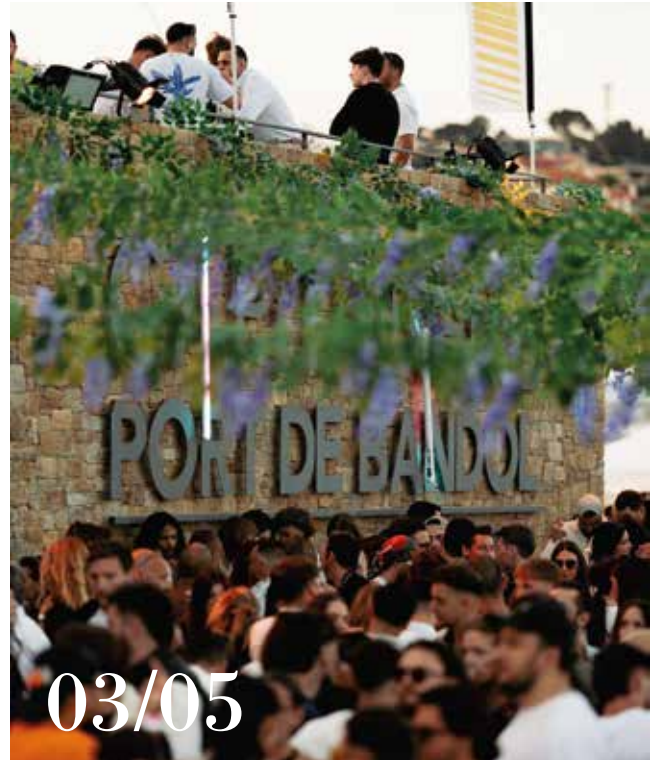
**Jean-Paul JOSEPH**  
Maire de Bandol




# Retour en images

## YA DEGUN SUR LE TOIT

En mai et juin, les soirées « Ya Degun sur le toit » ont animé la Capitainerie de Bandol dans une ambiance musicale et conviviale, sublimée par des couchers de soleil inoubliables. Prochaines dates à ne pas manquer : les 5 juillet, 2 août et 13 septembre pour prolonger l'été en beauté !



03/05



## GUINGUETTE SOCIAL CLUB

Ambiance électronique, chill, food truck et prestataires de bouche de Bandol vous attendaient pour cette première édition 2025 située sur l'espace vert de la plage centrale. Prochaines dates les samedis 6 et 19 juillet, 3 et 16 août !

10/05



16/05

**REGARDS CROISÉS SUR LE BANDOL DE 2030**

Le Théâtre Jules Verne a été le cadre d'un événement unique rassemblant acteurs publics, investisseurs privés et entrepreneurs locaux autour d'une table ronde « Entre héritage et renouveau, quel visage pour Bandol en 2030 ? ». Autour de sujets stratégiques comme le tourisme, l'attractivité, l'environnement, le cadre de vie, l'emploi et l'économie, les échanges ont été riches et animés devant une salle comble qui a pu apprécier les projets en devenir pour la Ville.

Revivez la conférence en vidéo sur notre chaîne YouTube ou en scannant ce QRcode



**SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT**

En préambule de la semaine de l'environnement, des habitants bénévoles se sont mobilisés samedi 31 mai pour un ramassage citoyen aux côtés de l'association Project Rescue Ocean.

Cette semaine s'est poursuivie avec les actions de ramassage des écoles, les ateliers de sensibilisation du Port de Bandol et les jeux de Bandol Jeunes et du centre aéré.

Merci à tous les participants et aux agents mobilisés pour nettoyer et mobiliser autour de la protection de notre littoral.



31/05 → 04/06



02/06

**SALLE COMBLE ET STANDING OVATION  
POUR LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS**

Avec "Oh Capitaine, mon Capitaine", le public bandolais a vibré au rythme d'un hymne à la vie et à la liberté. Portée par un Stéphane Freiss bouleversant, cette adaptation du Cercle des Poètes Disparus a offert une soirée intense et émouvante, célébrant l'émancipation, la jeunesse et la force des mots.



**LE PADEL FIP SILVER AU STADE**

Le stade Deferrari a vibré au rythme des smashes et des échanges spectaculaires des meilleurs joueurs de padel français et internationaux !

04 ➡ 08/06

# Vie pratique

## Cérémonie des nouveaux habitants

Vous avez emménagé à Bandol cette année ?

Participez à la soirée d'accueil réservée aux nouveaux habitants !

Monsieur le Maire et les élus de la majorité invitent chaleureusement tous les nouveaux Bandois à une rencontre conviviale qui se tiendra au théâtre Jules Verne, le samedi 27 septembre à 17h00. Inscription obligatoire avant le 3 septembre à l'adresse : [cabinetdumaire@bandol.fr](mailto:cabinetdumaire@bandol.fr).



## Lancement de la saison culturelle

Le 10 septembre dès 18h, plongez au cœur de la nouvelle saison culturelle au Théâtre Jules Verne !

Découvrez en avant-première une programmation riche et surprenante, rencontrez les artistes passionnés et laissez-vous captiver par des extraits de spectacles inédits. La soirée se poursuivra autour d'un cocktail convivial et des avantages exclusifs.

Un rendez-vous culturel à ne pas rater – entrée libre.

## Vigilance en cas de fortes chaleurs

En cette période estivale, nous vous rappelons que toute personne de plus de 65 ans, de 60 ans inapte au travail, ou personne handicapée à domicile, peut s'inscrire sur le registre communal nominatif du Centre Communal d'Action Sociale à l'aide de la fiche de renseignement. Les personnes seront contactées par le C.C.A.S. en cas de

déclenchement du plan canicule.

La plateforme téléphonique d'information canicule est à votre disposition au 0800 06 66 66 (appel gratuit de 9h à 19h depuis un poste fixe).

## Extinction de l'éclairage public

Du 15 juin au 15 septembre, la Ville modifie l'extinction de son éclairage public selon les modalités suivantes :

- Période d'éclairage inchangée sur les voies de circulation autour de la ville, pas d'extinction, allumage et extinction, par horloge (allumage à la tombée de la nuit et extinction aux premières lueurs du jour).
- Extinction de 2h à 5h30 pour les autres rues.

Plan d'extinction sur notre site <https://www.bandol.fr/actualite/extinction-de-leclairage-public/>



## Repas pour les personnes âgées

Une fois par mois, la résidence autonomie «Les Acacias» vous propose de partager un repas festif. Ouvert à toutes les personnes de plus de 65 ans de la Commune, il permet de partager un moment convivial et de rompre la solitude quotidienne. Le tarif est de 12€ par personne. Les personnes bénéficiaires de l'ASPA peuvent obtenir un tarif réduit. Les places sont limitées.

Renseignements et inscriptions auprès de Marion au 04.94.29.45.98, [lesacacias@bandol.fr](mailto:lesacacias@bandol.fr), 13 rue Didier Daurat.

**Prochain rendez-vous mardi 26 août 2025 à 12h (repas provençal, soupe au pistou).**

# Propreté et respect de l'espace public : Bandol se mobilise contre les incivilités

**Dépôts sauvages, déjections canines, dégradations... À l'approche de l'été, la Ville de Bandol appelle chacun à faire preuve de civisme pour préserver notre cadre de vie. De nouveaux outils sont à votre disposition pour mieux trier, jeter, et agir au quotidien dans le respect des règles. Ensemble, faisons de Bandol une ville propre, accueillante et agréable pour tous.**

Dépôts sauvages : stop à l'envahissement des trottoirs !

À l'approche de l'été, les dépôts sauvages d'encombrants sur les trottoirs se multiplient, altérant la propreté des rues, gênant la circulation des piétons – notamment les personnes à mobilité réduite – et nuisant à l'image de la ville, particulièrement en période touristique.

Pour lutter contre ce phénomène, l'Agglomération Sud Sainte Baume, en charge de la gestion des déchets, met à disposition un outil en ligne simple et pratique : «Collecte Info». Accessible depuis le site de l'Agglo ou celui de la Ville, ce service centralise toutes les informations utiles : jours de collecte selon votre adresse, consignes de tri, accès aux déchetteries, horaires d'ouverture, et bien plus.

Il permet également de télécharger un calendrier personnalisé, recevoir des notifications



**Sud Sainte Baume**  
AGGLO

# TÉLÉCHARGEZ COLLECTE INFO

L'appli pour vivre votre poubelle histoire d'amour.



Télécharger dans l'App Store



DISPONIBLE SUR Google Play



en temps réel (modifications, rappels, incidents), et consulter une carte interactive des points de collecte.

Un outil simple, personnalisé et toujours à jour pour mieux trier et jeter en toute tranquillité.

À découvrir dès maintenant sur le site [collecteinfo.agglo-sud-saintebaume.fr](http://collecteinfo.agglo-sud-saintebaume.fr) ou via l'application mobile disponible sur Apple Store et Google Play.



### Déjections canines : une ville propre, c'est l'affaire de tous !

Bandol se mobilise pour la propreté de ses rues avec une campagne de sensibilisation contre les déjections canines. Trop souvent laissées sur les trottoirs ou dans les espaces verts, elles détériorent

l'hygiène, l'image et le cadre de vie.

Pour y remédier, 20 distributeurs de sacs « toutounets » sont déployés dans les zones les plus fréquentées, réapprovisionnés chaque semaine (lundi et vendredi) à raison de 300 sacs par point.

Des sacs sont également disponibles gratuitement à l'Hôtel de Ville.

Les bons réflexes à adopter :

- Se munir d'un sac avant chaque promenade
- Ramasser systématiquement les déjections de son animal
- Utiliser les bornes ou les poubelles les plus proches

Respecter l'espace public, c'est respecter les autres. Merci à tous les propriétaires de chiens de faire preuve de civisme... pour une Bandol propre et agréable au quotidien !



## La Ville appelle au civisme !

Depuis quelques temps, la commune fait face à une recrudescence des actes d'incivilités. Il peut s'agir de tags, de vols de plantes, de piétinements de massifs fraîchement plantés, de dépôts sauvages d'encombrants ou encore de propriétaires de chiens qui ne ramassent pas leurs déjections.

Ces comportements irrespectueux entraînent un surcroît de travail pour les agents municipaux, contraints de nettoyer au lieu de se consacrer pleinement à l'embellissement et à l'entretien des espaces publics.

La Ville rappelle qu'elle est équipée d'une centaine de caméras de vidéoprotection, qui permettent de couvrir l'ensemble du territoire et d'identifier les auteurs de ces incivilités. Des procédures peuvent être engagées à leur encontre.

Pour rappel :

- Les déjections canines non ramassées peuvent entraîner une amende de 135 €.
- Les dépôts sauvages d'encombrants sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.
- Les vols de plantes et dégradations volontaires relèvent du code pénal et peuvent donner lieu à des poursuites.

Nous appelons nos administrés au civisme : il s'agit de biens communs, de notre cadre de vie à tous. Aidez-nous à préserver et embellir la commune !

# Les préparatifs de l'été

**Plages, fontaines, espace public : Bandol fait peau neuve à l'approche de l'été. Grâce à des actions ciblées en matière de qualité de l'eau, de rénovation du patrimoine et d'aménagements paysagers, la commune accueille la saison estivale dans les meilleures conditions.**



## Réouverture des plages Eden Roc et Barry

La qualité de l'eau s'étant nettement améliorée, les plages Eden Roc et Barry sont à nouveau ouvertes à la baignade.

Cette réouverture fait suite aux résultats encourageants des analyses menées par des laboratoires indépendants.

Elle récompense les efforts engagés par la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume : des travaux ont permis de soulager la station de relevage d'Eden Roc, et la surveillance sanitaire a été renforcée. Ces actions ont permis de traiter la majorité des sources de pollution ponctuelle, notamment sur les réseaux d'eaux usées alentour.

## Des labellisations renouvelées

Les 4 plages sont labellisées "Pavillon bleu" depuis 2021. Près de 50 critères de sélection sont inspectés pour l'obtention de ce label, parmi eux la propreté des plages, l'analyse de la qualité de l'eau, la mise à disposition de points d'eau potable, l'affichage de consignes de tri, l'accès aux personnes à mobilité réduite

ou encore la sensibilisation aux modes de déplacements doux, la mise en place d'activités d'éducation à l'environnement.

## Une surveillance pour sécuriser

Pour assurer la sécurité des baigneurs et mener des actions de prévention, les postes de secours sont ouverts de 11h à 19h sur une période de trois mois, de début juin à début septembre.

Retrouvez plus d'informations sur <https://www.bandol.fr/mairie/la-ville/les-plages/>





### Nettoyage du quai de Gaulle par hydrodécapage

Dans le cadre du nouveau marché de nettoyage de la ville, une opération spécifique de remise en état des sols a été menée sur le quai Charles de Gaulle, une zone particulièrement fréquentée.

Pour garantir un nettoyage en profondeur tout en minimisant les nuisances pour les usagers, la technique de l'hydrodécapage a été utilisée. Ce procédé performant permet de décrasser efficacement les surfaces sans les altérer.

L'intervention s'est déroulée de nuit, entre 21h et 04h du matin, du 12 au 16 mai, afin de préserver la circulation en journée.

L'eau utilisée par les balayeuses a été récupérée dans les cuves des engins, recyclée et réutilisée pour un nouveau cycle de nettoyage. Une démarche vertueuse, inscrite dans une logique de gestion responsable des ressources.

### Restauration de nos fontaines

Au printemps, un diagnostic a été réalisé sur les six fontaines de la commune. Plusieurs travaux importants sont en cours ou programmés afin de redonner tout leur lustre à ces témoins du patrimoine local. Les fontaines situées place Isidore Brun et place de la Salière fonctionnent à nouveau.



Les fontaines de la Rocaille et de la Tortue ont vu leurs problèmes d'étanchéité partiellement corrigés (d'autres travaux interviendront à l'automne).

Sur la fontaine de Galilée, place Lucien Grillon, des travaux structurels ont permis sa remise en service.

Enfin, la fontaine du Bicentenaire a été remise en eau, et le rond-point bénéficiera prochainement de nouvelles jardinières côté ouest ainsi que d'un éclairage renouvelé, pour un espace encore plus agréable.

### Du nouveau sur le parvis de l'église

Après l'abattage des platanes malades en février, deux grands oliviers en pot ont été installés devant l'Église pour préserver la convivialité et la beauté du site.

À terme, un projet de requalification de la place, prévoyant la plantation d'essences adaptées, sera mené en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France.



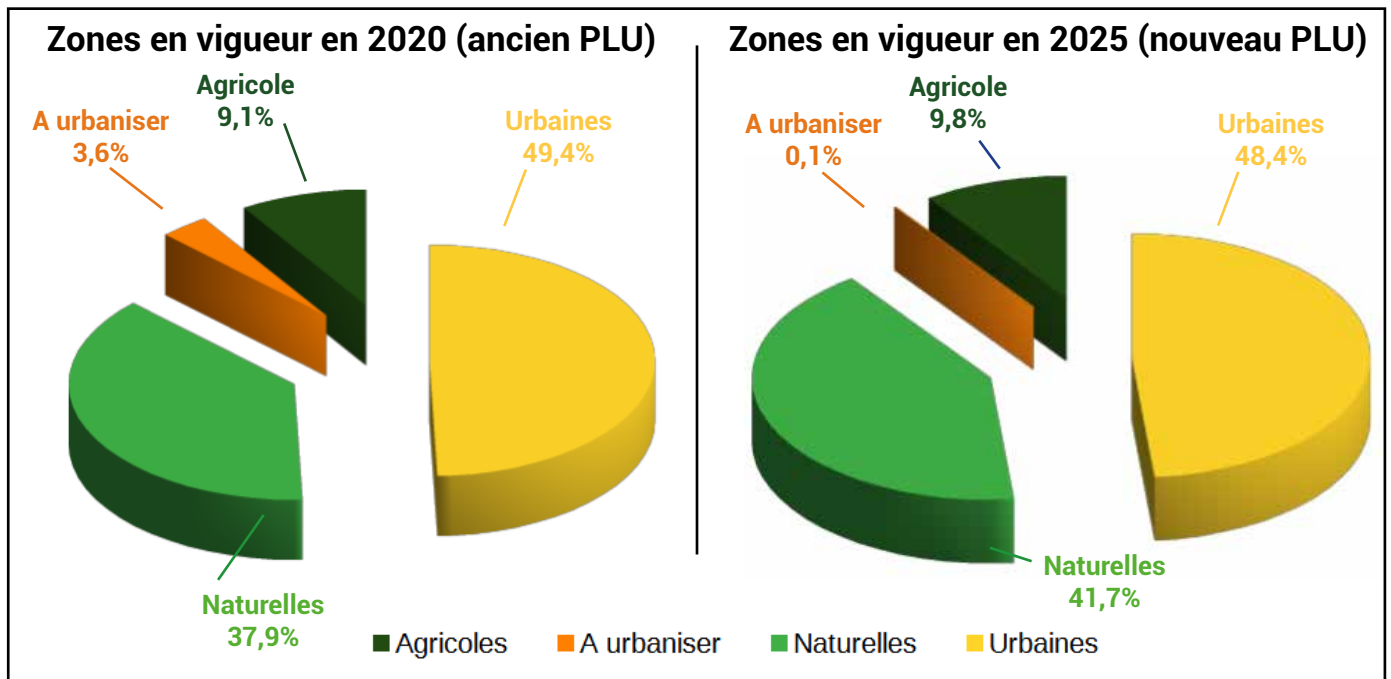
# Comprendre les enjeux du nouveau PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un outil essentiel d'aménagement du territoire. Il définit les règles de construction sur une commune et façonne son développement pour les années à venir. À Bandol, la révision du PLU s'inscrit dans un contexte réglementaire contraint, mais aussi dans une volonté forte de préserver l'environnement et d'assurer un développement urbain équilibré.

## Plus de nature, moins de béton

Le nouveau PLU acte une transformation majeure : **42 hectares anciennement urbanisables deviennent des zones naturelles ou agricoles**. Résultat : les espaces

naturels et agricoles représenteront **52 % du territoire**, contre 47 % auparavant. À l'inverse, les zones constructibles (zones U) reculent à **48 %** du territoire, en baisse de 8 hectares.



## Les espaces verts, enjeu central

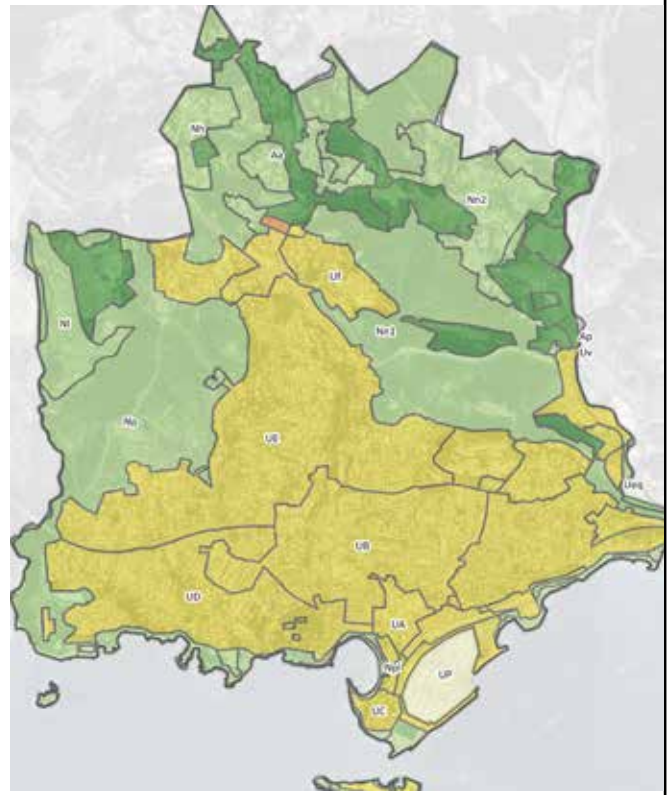
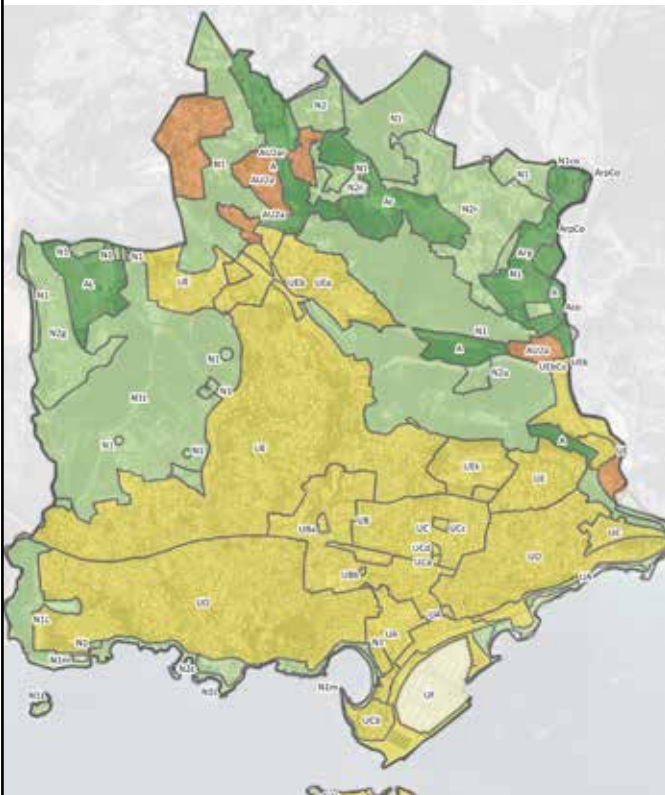
Le PLU insiste sur les espaces verts de pleine terre, qui ne peuvent ni être construits ni imperméabilisés, pour garantir l'infiltration naturelle des eaux de pluie.



**42**  
**hectares**  
anciennement urbanisables  
deviennent des zones naturelles  
ou agricoles

Zones d'habitat en 2020 (ancien PLU)

Zones d'habitat en 2025 (nouveau PLU)



■ zones urbaines    ■ zones à urbaniser    ■ zones naturelles    ■ zones agricoles

Les zones urbaines constructibles (en jaune) diminuent de 8 hectares

Construire autrement :  
des règles plus strictes

Le nouveau PLU introduit de **nouvelles contraintes** pour encadrer la construction :

- **Surface de plancher limitée à 250 m<sup>2</sup>** par logement pour freiner les constructions démesurées.

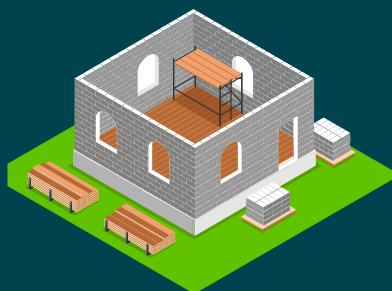
- **Piscines incluses dans l'emprise au sol**, ce qui limite l'imperméabilisation des sols et la taille des aménagements extérieurs.
- **Excavations limitées à 2 mètres** pour les immeubles de moins de 7 logements.
- **Plus de pleine terre obligatoire** pour permettre l'infiltration des eaux de pluie.

- Obligation d'une **étude hydraulique** pour tout projet imperméabilisant plus de 200 m<sup>2</sup>, avec un système de rétention des eaux pluviales à créer dès 40 m<sup>2</sup> de surface imperméabilisée (hors secteur UA).

**Conséquence : le territoire urbanisable est globalement plus contraint qu'avec le précédent PLU.**

87%

des zones urbaines sont moins constructibles qu'auparavant



6%

des zones urbaines peuvent être densifiées

### La question de la densification : une obligation légale

La densification concerne une très faible portion du territoire : seulement 6% du territoire global (ramené à 3% au regard des zones déjà bâties).

Pourquoi densifier ?

- Pour **loger les Bandolais**, notamment les jeunes et les familles.
- Pour répondre à l'objectif "**Zéro Artificialisation Nette**" (ZAN) imposé par l'État d'ici 2050 : plus d'extension urbaine, mais du renouvellement.
- Pour **respecter la loi SRU**, qui impose 25% de logements sociaux dans les villes de plus de 3 500 habitants.

### Une situation sous pression

À Bandol, 8,9 % des logements sont sociaux alors que la ville devrait selon la loi en avoir 25%.

Même si ce pourcentage paraît inatteignable, cette situation de carence entraîne :

- Une **pénalité annuelle de près de 800 000 €**, équivalente au coût annuel du plus gros marché de la commune : celui du nettoyage des rues. Payer cette pénalité ne dispense en rien la commune de son obligation de produire des logements sociaux.

- La **prise en main de l'État sur certaines zones de la commune pour les permis** de construire (comme pour le projet situé rue du 11 Novembre).
- La **perte du droit de préemption** au profit du préfet.
- En cas de mauvaise volonté affichée, la **perte de dialogue sur l'attribution des logements du contingent préfectoral** d'attribution des logements sociaux (30%). La ville ne pourrait alors pas atteindre les chiffres actuels de 80% d'attributions à des Bandolais.

**Refuser d'avancer dans cette direction ne signifie pas bloquer la construction, mais laisser l'État décider à la place de la ville.**

### Le nombre de constructions autorisées reste stable

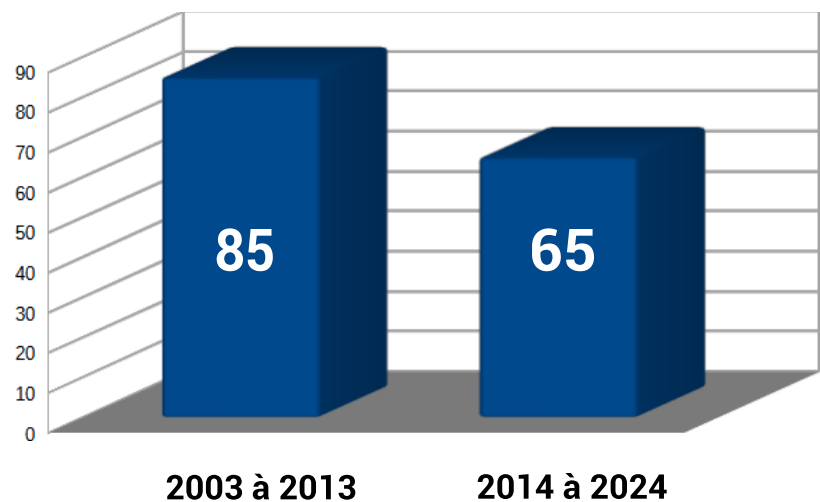
Le nombre de constructions à Bandol accélère ? Faux ! Contrairement à une idée reçue, Bandol ne connaît pas une explosion de la construction.

Bien au contraire : sur les dix dernières années, la ville a **autorisé en moyenne 1/4 de logements en moins chaque année** par rapport aux dix années précédentes (voir graphique ci-dessous).

Cette baisse s'explique notamment par une volonté de mieux maîtriser le développement urbain, de préserver le cadre de vie et les équilibres naturels du territoire.

Bandol s'engage pour un urbanisme raisonné, qui respecte l'identité de la ville.

### Nombre de logements autorisés en moyenne par an



## EN RÉSUMÉ

### Le nouveau PLU de Bandol :

- **Protège** davantage les espaces naturels et agricoles.
- Implique des **règles plus strictes de construction**.
- Répond à des obligations nationales (loi SRU, ZAN).
- Préserve la capacité de la commune à **maîtriser son urbanisme**, sans subir les décisions de l'État.
- S'inscrit dans une logique de **développement durable et raisonné** pour Bandol.

# Les travaux préparent déjà la rentrée



## Octave Maurel : des travaux d'envergure au service des élèves... et de l'environnement

Depuis les vacances de Pâques, l'école Octave Maurel est en pleine transformation.

Objectif : remplacer l'ancienne toiture et moderniser l'ensemble du bâtiment pour un meilleur confort thermique et énergétique.

Les enfants disposaient d'une cour certes réduite, mais entièrement repensée pour les accueillir dans de bonnes conditions. Les équipes d'animation et de restauration ont su s'adapter : la pause méridienne était organisée en trois services de repas par niveau, permettant à chaque enfant de profiter d'un déjeuner serein et d'un moment de détente ou d'activités (yoga, judo, échecs, sorties au gymnase, au parc ou à la plage...).

Côté chantier, la sécurité a été une priorité : protections renforcées, coursives sécurisées menant aux trois portails, travaux en horaires décalés, et suivi rigoureux du service de sécurité incendie. La nouvelle charpente, livrée de nuit, a été po-

sée sous un « parapluie » assurant l'étanchéité au fil de l'avancée du chantier. L'isolation est également remise aux normes coupe-feu.

Mais cette transformation ne s'arrête pas au confort immédiat : elle marque aussi une avancée écologique majeure pour la Commune. Jusqu'ici, une installation solaire de 300 m<sup>2</sup>, basée sur une technologie ancienne, était exploitée sur la toiture, en partie au bénéfice d'un tiers dans le cadre d'un contrat de location.

Grâce à la rénovation complète du toit, 1 800 m<sup>2</sup> seront désormais disponibles pour accueillir 492 panneaux photovoltaïques. Leur production, estimée à 226 kilowatts-crête, sera entièrement dédiée à l'autoconsommation de la commune. Une étape significative vers une gestion énergétique responsable locale et durable.

Ce chantier exemplaire est mené dans la sérénité grâce à l'implication de toute la communauté éducative. Un grand merci aux élèves, aux familles, aux enseignants et aux agents pour leur mobilisation et leur sens de l'adaptation !



## Rénovation du multi-accueil pour mieux accueillir les familles et les enfants

Des travaux sont en cours dans la structure d'accueil, avec un double objectif :

- Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, un espace d'accueil dédié aux parents sera créé dès l'entrée de l'établissement.
- Améliorer les conditions d'accueil des enfants : la salle d'activité sera agrandie et aménagée en deux espaces distincts grâce à une cloison adaptée, afin d'offrir un environnement plus structuré et stimulant.
- Par ailleurs, les bureaux de la direction et de l'accueil seront déplacés à l'étage. Ce réaménagement libérera de l'espace au rez-de-chaussée pour y développer des activités et y installer un espace de sommeil.

Cette nouvelle organisation supprimera la nécessité de monter les enfants à l'étage pour la sieste, réduisant ainsi les risques. Un second dortoir verra également le jour dans les locaux de la crèche familiale, inoccupés les après-midis.



L'espace actuel occupé par des véhicules

©Eurodrone

## Le futur parc Deferrari, un nouveau souffle paysager en bord de mer

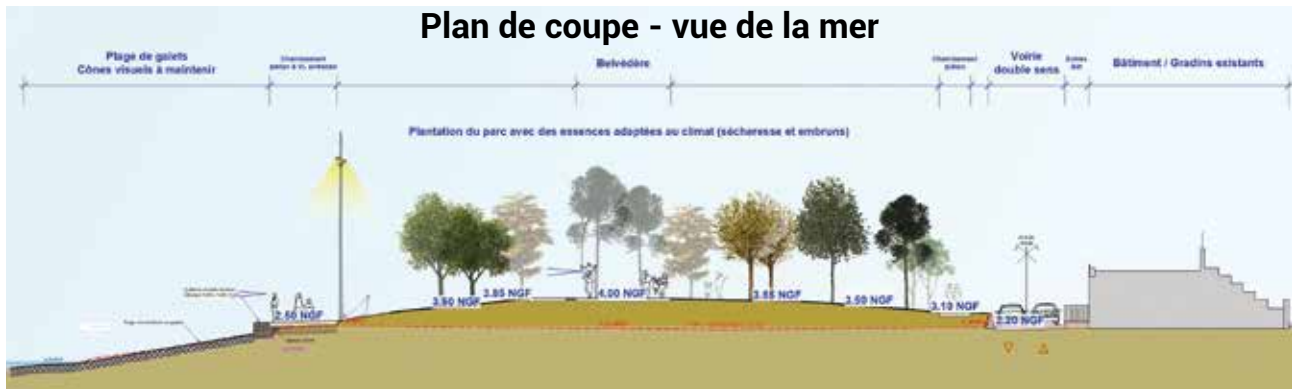
**À l'extrémité sud du littoral bandolais, un site emblématique s'apprête à se métamorphoser. Situé face à l'île de Bendor – dont la réouverture est annoncée pour l'an prochain –, ce lieu offre l'un des plus beaux panoramas de la ville, entre horizon dégagé, grands espaces et vue imprenable sur la mer.**

C'est ici que la Ville de Bandol lancera, dès septembre 2025, les travaux de création du parc paysager Deferrari. Implanté à l'arrière du stade, en lieu et place de l'actuel parking gratuit, ce futur parc offrira aux habitants et visiteurs un nouvel espace de respiration en bord de mer.

Pensé comme une pièce maîtresse du réaménagement du front de mer engagé par la commune, ce projet vise à reconnecter la ville à son

littoral. Il s'inscrit dans une réflexion globale sur les usages, les mobilités douces et la qualité des espaces publics.

Au cœur du futur parc : un cheminement piéton continu traversera le site et prolongera la promenade littorale. Tout au long du parcours, les visiteurs découvriront une succession d'ambiances végétales, directement ouvertes sur la mer, propices à la détente, à la contemplation et à la convivialité.



### Un aménagement paysager soigné et accessible

Le parc Deferrari offrira :

- des zones végétalisées en relief, aménagées pour garantir ombre et fraîcheur,
- des assises urbaines accueillantes pour se détendre, profiter de la vue ou observer les couchers de soleil sur l'île de Bendor,
- deux espaces de jeux pour enfants, conçus pour différents groupes d'âge,
- un éclairage maîtrisé et un dispositif de vidéo-surveillance pour assurer la sécurité de tous.

### Une végétation adaptée au littoral

Conçu pour résister aux contraintes du bord de mer (embruns, sécheresse, vent), le parc accueillera :

- des arbres persistants économes en eau,
- une palette végétale méditerranéenne composée de graminées, vivaces et couvre-sols,
- un sol retravaillé pour redonner vie à un terrain jusqu'ici minéral et artificiel.

Le projet prévoit la création de légères élévations, pensées pour structurer la promenade piétonne et offrir des points de vue variés sur le littoral. Cela contribuera à une lecture plus dynamique du paysage et accompagnera naturellement le cheminement à travers les différents espaces du parc.

### Une première étape vers un grand poumon vert en front de mer

Ce nouvel espace paysager transformera un ancien site routier en un lieu de vie ouvert, verdoyant et tourné vers la mer.

Il constituera la première étape d'un vaste projet de renaturation du littoral, qui se poursuivra avec le réaménagement du stade Deferrari, après son transfert sur le site des Grands Ponts, prévu en 2026 et à l'issue des travaux portuaires menés par la SOGEBEA.

### Stationnement provisoire

Dès le démarrage du chantier prévu en septembre prochain, la moitié du stade Deferrari (côté voirie) sera transformée en parking afin de compenser en partie la perte de stationnement occasionnée par les travaux.

Ce réaménagement, réalisé sans imperméabilisation supplémentaire, s'inscrit dans une logique d'ajustement transitoire, en attendant la mise en œuvre du pôle nautique qui intégrera des places de stationnement et du parking en silo, projet structurant adossé au Grand Casino de Bandol. Enfin, un cheminement piéton sécurisé sera prévu pour assurer une liaison directe et sûre entre le stationnement et les locaux associatifs, notamment pour les joueurs rejoignant le terrain.



Le projet de parc paysager

# Point d'avancement sur les travaux

## Le kiosque à musique fait peau neuve

Presque centenaire, ce témoin emblématique de notre histoire est en train de bénéficier d'une restauration complète pour retrouver tout son éclat.

Déjà réhabilité dans les années 90 par l'architecte Rudy Ricciotti, le kiosque a souffert du temps et de l'air marin. La Ville engage aujourd'hui d'importants travaux pour préserver son charme tout en respectant son architecture d'origine.

Réparation du béton, reprise des sols, étanchéité de la toiture et des jardinières... Tout est mis en œuvre pour garantir sa pérennité.

Les abords seront également réaménagés avec soin pour une meilleure intégration paysagère.

Montant des travaux : 338 000 € TTC dont 100 000 sont financés par le Département du Var.

Pause estivale prévue en juillet

Reprise : octobre

Livraison : fin d'année

La première étape de ce chantier a consisté en la rénovation du sous-sol pour consolider les fondations de l'édifice.



Ferrailage des plafonds du sous-sol et mise à nu des pierres pour permettre une meilleure circulation de l'air



## Réfection de la tombe d'Alfred Vivien

Grâce au don de Carole Sénèse-Cozanet, autrice du livre «Bandol» reversé en fin d'année, la Ville a pu lancer la restauration de deux monuments emblématiques :

- La tombe d'Alfred Vivien
  - L'oratoire Saint-Joseph (place Isidore Brun)
- Hydrogommage, reprise des parements, des sculptures et finitions soignées... tout a été réalisé dans le respect de l'environnement par les spécialistes marseillais «Les Compagnons de Castellane».

Les travaux sur la tombe Vivien ont débuté récemment, et le médaillon en bronze disparu sera prochainement remplacé par une sculpture en plâtre.

Le livre «Bandol» (Éditions Récits & Regards,

imprimé par Aris) est disponible à la vente à l'Office du Tourisme et à la librairie «les Mots passants».

## Le stade des Grands Ponts avance

Le chantier du futur complexe progresse. À ce jour, plusieurs étapes importantes ont été franchies :

- Préparation du site : les opérations de débroussaillage, de défrichage et de terrassement ont été réalisées sur l'ensemble du terrain.
- Gestion des eaux : le bassin de rétention et le séparateur d'hydrocarbures ont été installés. Leur raccordement interviendra lors de la pose des réseaux techniques, conformément au phasage du chantier.
- Aménagement des plateformes : les zones qui accueilleront le terrain de sport synthétique, le club-house et la salle polyvalente ont été nivelées en prévision des futures constructions.

L'été sera marqué par de nouvelles avancées sur le site :

- Travaux de voirie et réseaux : création des réseaux techniques, avec la pose de fourreaux et l'installation du réseau pluvial. Raccordement des ouvrages hydrauliques précédemment posés.
- Gros œuvre : construction des murs de soutènement, destinés à structurer les différents niveaux entre la route, les bâtiments et le terrain. Lancement des fondations et réalisation des planchers bas du club-house et de la salle polyvalente.
- Installation sportive : réglage des niveaux et implantation du futur terrain de jeu.

Mise en place de clôtures autour de la zone végétale conservée au sud, afin de la préserver durant les travaux.



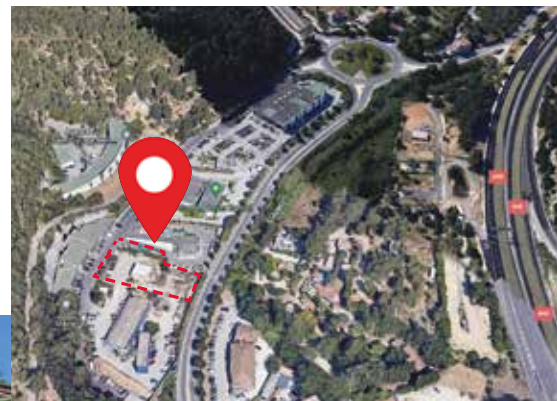
**Bassin de rétention du complexe sportif et de loisirs**

## Préparation du terrain pour le centre de santé

Le futur centre de santé pluridisciplinaire entre dans une phase préparatoire cruciale :

- Les anciens bâtiments ont été entièrement démolis.
- Le terrain a fait l'objet d'un nettoyage approfondi (curage, débroussaillage, tailles).
- Le site est désormais sécurisé, clôturé par des barrières de chantier, en attente du début des travaux de construction.

Pour rappel le centre de santé sera situé à proximité de l'embranchement de l'autoroute et des grands axes routiers, le site retenu est un terrain communal proche du Val d'Aran (voir plan ci-dessous).



**Démolition du hangar existant sur l'emprise du futur centre de santé**

# Ron Dyens, un producteur bandolais « oscarisé » en 2025 !

Récemment installé à Bandol, le producteur Ron Dyens, fondateur et PDG de Sacrebleu Productions, vient de vivre une consécration avec le succès international du long métrage « Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau » réalisé par le letton Gints Zilbalodis. Golden Globes, César puis Oscar ! Une histoire exceptionnelle...

## Ron Dyens, d'où vient votre attachement à la ville de Bandol ?

Originaire de région parisienne, j'ai passé tous mes étés à Bandol depuis l'âge de 13 ans. Mes parents louaient un appartement avant de faire construire une maison dont j'ai maintenant hérité. Bandol me rappelle de nombreux souvenirs de vacances, mais c'est bien sûr le véritable symbole d'un lien familial. D'ailleurs, depuis septembre dernier, nous sommes définitivement installés et nos enfants sont heureux d'avoir intégré le groupe scolaire Octave Maurel, l'un en maternelle et l'autre au CP. Nous apprécions tous ce nouveau contact avec la Nature.

## Pouvez-vous nous présenter votre parcours personnel en quelques mots ?

Après un DEUG d'histoire, j'ai obtenu un Master au Celsa (Sorbonne Université) à Paris, ainsi qu'un Master en littérature com-

parée. J'ai toujours été très attiré par l'écriture. J'ai eu l'opportunité de réaliser mon premier court métrage après avoir créé ma société de production. Mais j'ai pris conscience à ce moment que je préférais finalement être un intermédiaire entre le réalisateur et le public du cinéma. Mon rôle en fine était davantage de produire plus que de réaliser. Ainsi, est donc né Sacrebleu Productions en 1999, récompensée depuis par de nombreux prix prestigieux à Cannes (Palme d'or 2010 du court-métrage), à Berlin (Ours et Cristal d'argent) ou encore par l'Académie des César (4 César obtenus).

## Quel a été la genèse du film d'animation « Flow » ?

« Flow » est un long métrage d'animation de Gints Zilbalodis. Ce jeune letton est, pour moi, un véritable génie. Lorsque je l'ai rencontré, il avait l'habitude de travailler seul, en total autono-

mie. Je n'avais donc pas besoin de l'accompagner davantage. Je l'ai soutenu et j'ai surtout cherché les financements français nécessaires afin de produire un film plus ambitieux. Au départ, le scénario était assez succinct, sans dialogue et avec des animaux non anthropomorphisés. Par conséquent, un projet difficile à défendre sur le papier. Mais, très vite, nous avons vu son potentiel.

Basés à Paris pour la production et à Marseille pour la création studio, nous avons réalisé quasiment 100% de la fabrication du film en région Sud !

Désormais, ce film d'animation franco-belgo-letton constitue une véritable fierté européenne. Il a obtenu un Golden Globes, un César puis un Oscar. A titre d'exemple, il a réalisé deux millions d'entrées en salles au Mexique !

## Désormais, quels sont vos projets à moyens termes ?

Je travaille actuellement sur une co production d'un long métrage d'animation au Brésil qui a d'ores et déjà obtenu le soutien d'Arte et du CNC. Par ailleurs, nous amorçons la réflexion sur le nouveau film de Gints Zilbalodis qui, pour l'instant, se nomme « Limbo » et qui s'inscrira sûrement dans la continuité spirituelle de « Flow ». Et, pour répondre à la sollicitation de la ville de Bandol, je pourrais venir présenter « Flow » au théâtre Jules Verne à la rentrée prochaine. A suivre...

« Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau » - disponible en DVD à la médiathèque de Bandol



# Carnet

## NAISSANCES

<b>BONIFAY-BESSON</b> Lily	<b>27/03/2025</b>	<b>CANAVESE</b> Georgette, Anna	
<b>BOUALI</b> Médine	<b>26/04/2025</b>	veuve de Paul Jean Eugene <b>CORDIER</b>	<b>19/04/2025</b>
<b>CHARNYSH</b>		<b>CULIOLI</b> Christine, Jacqueline	<b>02/04/2025</b>
Yuri, Klimentievich, Christophe	<b>09/03/2025</b>	<b>DÉFENU</b> Antoinette, Marie, Louise veuve de	
<b>DUBUC ZBROZHEK</b> Ninon	<b>18/04/2025</b>	Georges Louis Auguste <b>PUGNIÈRE</b>	<b>12/04/2025</b>
<b>ESNAULT</b> Elsa, Mona, Mado	<b>12/05/2025</b>	<b>DERON</b> Jacques, Georges, Charles	<b>06/04/2025</b>
<b>NASR</b> Vigo	<b>24/04/2025</b>	<b>DURAND</b> Marie-José, Simone, Andrée	<b>12/03/2025</b>
<b>RAMOND-MAZOYER</b> Sacha, Joël, Nicolas	<b>22/03/2025</b>	<b>ESCORIZA</b> Francisco	<b>22/03/2025</b>
<b>SARACINO GAUTHIER</b>		<b>JAUJIN</b> Martial, Edmond	<b>11/05/2025</b>
Roman, Guy, Dominique	<b>21/03/2025</b>	<b>JULLIEN</b> Fernande, Virginie veuve de	
<b>TRAPES</b> Auxane, Carla, Marie	<b>15/03/2025</b>	Maurice Sylvain <b>CHEILAN</b>	<b>22/03/2025</b>

## MARIAGES

<b>ROBERT</b> Yannick et <b>MARTINANT de PRÉNEUF</b>		<b>LANÇON</b> Philippe	<b>13/04/2025</b>
Marion, Marie, Anaïs	<b>19/04/2025</b>	<b>LOPEZ</b> Jean-Claude, Denis	<b>20/04/2025</b>
<b>BEHR</b> Julien		<b>MACQUART-MOULIN</b> Claude, René	<b>29/04/2025</b>
<b>JUSSEIN</b> Emma, Carla	<b>17/05/2025</b>	<b>PELLETIER</b> Madeleine veuve de	
<b>GAMBARELLI</b> Cyril, Jean, Lucien		Jean Albert <b>VARLET</b>	<b>14/04/2025</b>
<b>RAVIER</b> Emmelyne, Hélène, Julie	<b>24/05/2025</b>	<b>PERRET</b> Christian, Marie, Henri	<b>21/04/2025</b>
		<b>PICHOU</b> Gérard, Gaston	<b>12/04/2025</b>
		<b>PIRES</b> José, Manuel	<b>10/04/2025</b>
		<b>RIPERT</b> Solange, Lucie, Louise partenaire	
		de Antony Pierre <b>ROSSIGNOL</b>	<b>03/05/2025</b>
		<b>SALA</b> Irène, Conception	<b>16/03/2025</b>
		<b>SCHMITE</b> Jean-Marie, Marcel, André	<b>30/04/2025</b>
		<b>SÉBAOUN</b> Alexandre, Albert	<b>05/04/2025</b>
		<b>VIGOUROUX</b> Patrice, Jean, Marcel	<b>04/04/2025</b>

## DÉCÈS

<b>AGUIRRÉ</b> Bernard, Louis	<b>29/04/2025</b>
<b>BLONDEL</b> Francis, Emile, Joseph	<b>25/03/2025</b>

# Bienvenue aux professionnels

## BANDOL NETTOYAGE

ENTREPRISE DE NETTOYAGE POUR COPROPRIÉTÉS,  
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS.

bandolnettoyage@gmail.com

06 99 60 71 08

## CHARLÈNE STINGL RÉSEAUX SOCIAUX & TRADUCTION

GESTION DE RÉSEAUX SOCIAUX ET CRÉATION DE  
CONTENUS, STRATÉGIE ET CONSEIL

TRADUCTION FRANÇAIS-ALLEMAND

stinglcharlene@gmail.com / 06 69 21 20 90

## LES SOINS D'ÉVA

MASSAGES, DRAINAGE LYMPHATIQUE, SOINS FACIALISTES,  
COURS INDIVIDUELS DE YOGA DU VISAGE

<https://www.lessoinsdeva.com/>

06 63 56 27 89

## LA MAISON MICHEL

ÉPICERIE FINE ET FROMAGES DU SUD-OUEST

9 rue des Écoles

04 83 73 43 34

# Expression libre du groupe d'opposition «Bandol ambitions»

---

**Le groupe d'opposition ne nous a pas fait parvenir de contribution**

# Expression libre du groupe majoritaire « Une vision d'avenir pour Bandol »

---

Pierre Bourdieu au XXème siècle dénonçait la diversion à laquelle pouvait servir n'importe quel fait divers. Aujourd'hui c'est la base de toute attaque publique : focaliser sur un élément perçu négativement pour faire croire à sa prédominance.

Cela fonctionne sur quasiment tout : un cambriolage pointé sur les réseaux sociaux et Bandol deviendrait un coupe gorge (la délinquance y est pourtant globalement en baisse), la photo d'un trou dans une voirie et toutes les rues de Bandol seraient en mauvais état (le retour d'une étude fait par notre prestataire conclut à l'inverse) etc.. Un cambriolage ou un trou dans une voirie sont toujours de trop, mais ceux qui garantiront que cela n'arriverait plus avec eux sont des bonimenteurs.

Le débat sur le PLU aura à ce titre été un exemple parfait de diversion. Certains ont pointé le supposé bétonnage à venir de toute la ville, alors que seul 6% du territoire urbanisé (3% du territoire total) pourra être densifié par rapport à avant ! En passant sous silence des bénéfices bien plus grands et concernant des zones bien plus larges :

- Pour la première fois, les zones naturelles ou agricoles deviennent majoritaires à Bandol.
- 87% des zones urbaines de la commune deviennent moins constructibles (baisse de l'emprise au sol possible et/ou des hauteurs pour certaines zones, définition élargie de ce qu'est l'emprise au sol pour toutes les zones de la commune - les piscines par exemple sont désormais prises en compte).

Puisque la loi nous y oblige, comment choisir les quelques pourcents de territoire qui pourraient être un peu plus habités, construits un peu plus verticalement ("pourraient" car il faut toujours rappeler qu'il ne se passera rien sur ces zones - comme ailleurs - tant que les Bandolais ne vendent pas leur terrain ou leur bien : la ville ne construit pas de logements). Autour des centralités : gare, écoles, commerces, et bien sûr cœur de ville, zones qui toutes connaissent déjà du petit collectif.

Cela déplaît à quelques riverains qui voudraient conserver un environnement de villas ou maisons individuelles, quand ils s'y projettent sur le long terme. Cela plaît beaucoup plus à d'autres, qui savent que leur terrain prendra de la valeur... Les 2 réactions sont humainement compréhensibles, mais doivent surtout s'appréhender à l'aune de l'intérêt général, et d'évolutions qui s'étalent sur des décennies, au fil des ventes (pas de vente, pas de changement).

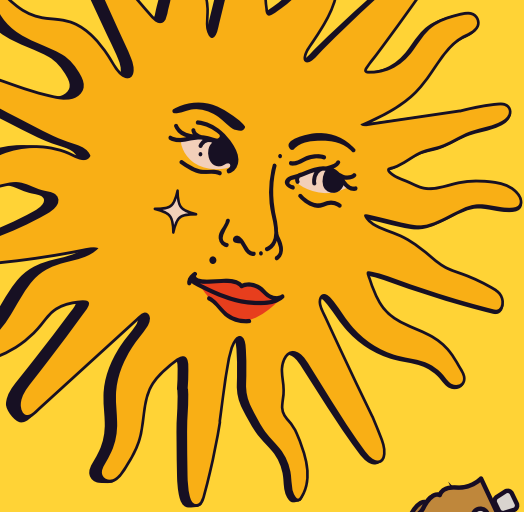
Ces diversions, au-delà du PLU, visent à masquer que Bandol va bien et même très bien : la table ronde organisée le 16 mai dernier a réuni investisseurs privés prestigieux, entrepreneurs, représentants du port et de la Ville qui ont tous expliqué pourquoi ils investissent massivement, chacun dans leur domaine, à Bandol (et Bendor). Ils constatent et veulent participer à la montée en gamme de la ville sur la décennie en cours.

Beaucoup de communes aimeraient connaître cette dynamique par les temps qui courent. Il faut s'en réjouir.

**Rejoignez-nous :** <https://www.facebook.com/visiondavenirbandol>

**Blog du maire :** <https://jeanpauljoseph.fr/>

**Contre les fake news :** <https://www.bandoldesintox.fr/>



# été 2025



- Terrasses en live
- Guinguettes
- Ya Degun sur le toit
- Festival "Et si on chantait"
- Soirées DJ
- Feux d'artifice
- Projections
- Bals...

Programme  
Complet

